Les communautés francophones aux États-Unis

Jane F. Ross et Fabrice Jaumont 2013



Introduction

Aux États-Unis, les francophones se distinguent par les diverses origines de leurs communautés, sur le plan historique et géographique. Certains francophones descendent des premiers colons qui ont transmis leur langage sur plusieurs générations, pendant plus de deux cent ans, à commencer par les réfugiés en provenance d'Europe et du Canada, au XVII^{ème} et au XVIII^{ème} siècle, principalement les Acadiens du Maine et de la Louisiane. Les autres ont immigré plus récemment, venant principalement d'Haïti, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de France et d'autres pays africains. Ces derniers temps, ces communautés multiethniques ont commencé à travailler ensemble pour développer les cours de langue et les perspectives économiques encourageant la transmission du français aux nouvelles générations, ce pour garantir la vitalité à long terme du français comme patrimoine linguistique aux États-Unis.

Malgré les nombreux efforts fournis pour maintenir le français comme langue vivante pratiquée aux États-Unis, les défis sont légion. En général, les locuteurs d'une langue étrangère subissent des pressions constantes d'assimilation dans ce pays. On ne peut pas non plus oublier les effets de la répression du passé, notamment dans les zones francophones du Maine et de la

Louisiane, où des lois anti-français et des actes de violence ont obligé les francophones à se cacher pendant une grande partie du début du XXème siècle. Au contraire, des lois plus récentes, ratifiées notamment en Louisiane en 1968 et dans le Maine en 2012, ont commencé à renverser ces tendances. Le soutien naissant des gouvernements et des organisations francophones a également contribué à accroître les possibilités d'éducation. De plus, des communautés multiethniques, dans un certain nombre de centres urbains, ont créé des initiatives qui soutiennent le bilinguisme. Ainsi, l'apprentissage du français vient en complément et ne menace aucunement l'acquisition de l'anglais.

Les communautés d'origine francophones se distinguent également par une présence significative du français enseigné en tant que langue étrangère aux États-Unis (Rhodes & Pufahl, 2010) avec une emphase sur le français tel qu'il est enseigné à Paris, ce qui parfois a nui au maintien des dialectes locaux. Ainsi, ironiquement, dans les régions historiquement liées à une forte présence de francophones comme la Louisiane et la Nouvelle-Angleterre, il y a eu parfois des obstacles au maintien du français au sein des communautés franco-américaines dont la langue parlée à la maison a été stigmatisée, alors que le français a été encouragé pour les anglophones dans les écoles publiques.

Dans les centres urbains, les facteurs socio-économiques et le besoin constant d'apprendre l'anglais ont découragé les membres des communautés immigrantes francophones de maintenir et développer leur maîtrise du français. Il est souvent flagrant que les nouveaux immigrants d'Afrique, des Caraïbes, d'Afrique du Nord, et du Moyen-Orient préfèrent se concentrer sur l'apprentissage de l'anglais tout en espérant continuer à parler leur dialecte à la maison. Par exemple, la communauté malienne du Bronx, bien que profondément attachée à la langue française, s'efforce de parler le Bambara à la maison, tout en essayant de devenir parfaitement anglophone pour ouvrir leur champ d'opportunités.

Aujourd'hui, diverses communautés francophones aux États-Unis font des efforts considérables pour que le français continue d'être parlé au sein de la famille, dans les écoles, les centres culturels, les centres communautaires et organisations locales grâce à un enseignement formel adapté aux francophones d'origine et à des politiques publiques qui ont ranimé et encouragé le maintien du français dans de nombreux contextes sociaux et économiques (Ross & Jaumont, 2011). Les communautés franco-américaines établies depuis longtemps en Nouvelle-Angleterre, dans le Maine, en particulier les Cajuns et les Houmas de Louisiane, ont désiré revitaliser le français après l'avoir négligé pendant des années, du fait de leur discrimination au

sein de leurs communautés locales. Quant aux communautés d'expatriés de parents français, elles ont réussi à créer des programmes bilingues et un enseignement parascolaire dans les écoles publiques dans les centres urbains comme New York, Boston et San Francisco. Le rôle des communautés d'immigrants francophones d'Afrique de l'Ouest et d'Haïti a particulièrement été important dans les écoles, les églises et les centres communautaires à New York et à Miami pour assurer que les enfants puissent conserver et développer leurs compétences en français.

Le français en tant que langue internationale

Le français est la quatrième langue la plus commune en dehors de l'anglais, après l'espagnol, le chinois et le tagalog aux États-Unis, ce qui explique une forte présence de communautés francophones, particulièrement dans les régions historiques comme la Louisiane et la Nouvelle-Angleterre et les grands centres urbains qui connaissent une immigration croissante de francophones (Valdman, 2010). Excepté pour quelques groupes d'expatriés de France et vivant dans la région de New York ou autres grandes villes comme San Francisco, Boston, Chicago et Miami, les communautés d'origine francophone ont surtout été renouvelées par un flux continu d'immigrants en provenance d'autres pays, d'où leur diversité. L'importante diaspora haïtienne à Boston, la région de New York et le sud de la Floride totalise près d'un million de personnes et représente un nombre important de francophones, même si beaucoup de ces immigrants, en particulier ceux nouvellement arrivés, parlent également le créole haïtien. De même, plusieurs vagues d'immigrants en provenance d'Afrique ont amené plus de francophones dans le pays, dont beaucoup parlent aussi une autre langue chez eux.

C'est précisément cette diversité qui rend difficile à déterminer le nombre exact de francophones aux États-Unis, puisque beaucoup d'entre eux parlent également d'autres langues comme le créole haïtien, le wolof, le bambara et l'arabe, ainsi que l'anglais. Il faut également noter que certains habitants sont réticents à rendre compte de leurs langues d'origine. En 2009, l'enquête du « American Community Survey » (sous la houlette du Bureau du recensement américain) rapporte que 1 305 503 personnes aux États-Unis parlent français à la maison. Concernant le créole haïtien, 659 053 personnes le parlent aux États-Unis, dont 106 020 à New York. L'experte sur Haïti Flore Zéphir (2004) estime que 20 % des Haïtiens résidant aux États-Unis parlent également français couramment. La concentration de francophones dans les grands centres urbains tels que New York, Washington DC et Boston est également intéressante. Il est

fort probable que la quantité réelle de francophones y soit bien supérieure à l'estimation officielle, surtout si l'on tient compte des très nombreux résidents en situation irrégulière. Parmi les habitants de New York, le Consulat de France rapporte environ 70 000 citoyens français expatriés, et la Délégation générale du Québec estime qu'il y a environ 100 000 Québécois. Les principaux résidents à New York possédant des liens familiaux dans diverses parties du monde francophone viennent principalement du Canada, d'Haïti, du Sénégal, du Mali, du Togo, de la Côte-d'Ivoire, du Cameroun, de la République démocratique du Congo, du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, du Liban, de la Belgique, de la Suisse et du Luxembourg.

Compte tenu de l'importante présence du français en tant que langue internationale, il est fort à prévoir que le nombre de francophones aux États-Unis continue de croître grâce à l'immigration. On recense environ 220 millions de francophones à travers le monde, parmi lesquels 72 millions sont des francophones partiels, dont la langue maternelle n'est pas le français mais qui l'utilisent régulièrement, en particulier dans les 32 pays où le français est une langue nationale officielle et où le français peut être la langue officielle d'enseignement dans les écoles (Charte de l'Organisation Internationale de la Francophonie, 2012). L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) inclut 56 États membres et 19 États observateurs (des pays qui ne sont pas nécessairement francophones, mais qui possèdent un intérêt particulier à faire partie du consortium de la francophonie) à travers les cinq continents, représentant un total de plus de 870 millions de personnes et plus d'un tiers des États membres de l'Organisation des Nations Unies (voir l'appendice pour la liste complète des membres de l'OIF). Les francophones sont, en grande majorité, jeunes et mobiles. Dans la plupart des 70 États membres de l'OIF, 60 % de la population a moins de 30 ans. L'OIF estime que d'ici 2050, il y aura près de 500 millions de francophones dans le monde, avec une majorité en provenance d'Afrique (entretien avec Abdou Diouf du 1er février 2012). De plus, l'accès à l'éducation en français est largement disponible au niveau international, grâce à un réseau d'environ 900 000 professeurs de français dans le monde entier. Avec un taux de 18,9 % d'exportations et de 19 % d'importations dans le monde, les pays de langue française comptent pour 19 % du commerce mondial des marchandises, une motivation supplémentaire pour les francophones de préserver et transmettre leur langue (Organisation Internationale de la Francophonie, 2012).

De nombreux immigrants français et francophones aux États-Unis maintiennent des liens culturels et émotionnels avec la France, depuis les premiers Huguenots installés à New York, en passant par les royalistes et les réfugiés catholiques de la Révolution française, et plus tard les

alsaciens, corses et Bretons arrivés au XIXème siècle. Cependant, la plupart d'entre eux ont négligé ce patrimoine linguistique. Des familles d'immigrants francophones multilingues d'Afrique, des Caraïbes et du Moyen-Orient ont également eu du mal à préserver à la fois leur langue première et le français, se concentrant plutôt sur l'apprentissage de l'anglais. De nombreuse familles libanaises et nord-africaines évitent souvent de parler français, de même que d'autres originaires de pays de tradition francophone qui n'ont pas été en contact avec la langue française pendant une longue période. Toutefois, en Louisiane et en Nouvelle-Angleterre, le français a réussi à perdurer parmi les franco-américains, les Cajuns et les Acadiens, car leurs ancêtres se sont établis dans ces zones depuis des centaines d'années.

Ré-officialisation de la langue française en Louisiane

La Louisiane représente une mosaïque du monde francophone et d'ailleurs le français de Louisiane est un riche mélange de la langue qui était parlée au XVIIIème siècle par les Acadiens, les Français et les Créoles des Antilles et d'Afrique. Plus de 260 000 Louisianais parlent une forme de français dont l'origine est attribuée soit à la noblesse française installée à la Nouvelle-Orléans, soit au langage parlé dans les bayous et les prairies par les immigrants acadiens (Lafayette Convention & Visitors Commission, 2012). Ajoutez un peu d'espagnol, quelques mots des tribus locales amérindiennes, un peu de vocabulaire africain, un zeste d'anglais, et voilà le français tel qu'il est parlé en Louisiane par la majorité des françophones d'origine dans cet État. Comme pour toutes les langues vivantes qui continuent d'évoluer, l'accent et les expressions du français de Louisiane sont uniques, mais la même chose peut être dite du Français parlé dans des endroits comme le Québec, Dakar, et même Paris. Une culture distincte et un dialecte connu sous le nom de « Cajun » français sont nés en Nouvelle -Écosse entre 1604 et 1756 et sont arrivés jusqu'en Louisiane, où ils ont mûri et se sont développés. Le fait que le Cajun français ait survécu depuis plus de 200 ans comme la variété dominante en Louisiane a fait l'objet de spéculations. Des spécialistes comme Charles Mahaffie (1995) concluent que c'est à l'isolement géographique des établissements acadiens, aux familles traditionnellement très unies et au statut socio-économique assez bas que l'on doit sa longévité.

Après plus de deux siècles de véritable institution, l'enseignement du français en Louisiane a été brusquement interrompu en 1921, avec l'adoption d'une nouvelle constitution destituant l'usage du français dans tout l'État. Plusieurs autres facteurs ont contribué à l'abandon

progressif de la langue. Dans les années 1930, le gouverneur Huey P. Long a initié un processus visant à combler les marécages et à doter les basses terres d'un réseau routier, ce qui a mis fin à l'existence isolée des Acadiens. Un nouveau défi pour la préservation de la langue s'est produit dans le système scolaire public, lorsque les enfants ont été contraints sous peine de punition d'abandonner leur langue et de parler seulement en anglais. Bientôt, cette génération est devenue honteuse de sa langue et s'est convaincue de son infériorité culturelle.

Ces francophones d'origine ont alors arrêté de recevoir une éducation en français et de s'adresser aux tribunaux dans leur langue d'origine. En perdant plusieurs autres droits d'utiliser le français, ils ont ainsi affaibli leurs chances de conserver le français en tant que langue vivante de premier plan en Louisiane. Ce déclassement et cette destitution du français ont engendré deux ou trois générations de Louisianais stigmatisés juste parce qu'ils parlaient français. Par conséquent, les parents n'ont plus souvent enseigné le français à leurs enfants, de peur que ceux-ci ne puissent maîtriser la langue officielle de l'école. Certains continuent à croire, même parmi les immigrants récents, que la pratique d'une ou plusieurs autres langues que l'anglais entrave les progrès de son apprentissage (Voir García, 2009). Il s'agit de l'un des principaux obstacles à la transmission intergénérationnelle des langues d'origine.

Un important revirement a débuté en 1968, grâce à une loi créant le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL), une agence d'État dont le but est de représenter et de répondre aux besoins culturels et éducatifs de toutes les populations francophones de Louisiane. Dans son décret le plus récent, le CODOFIL possède deux rôles très distincts : soutenir le développement des programmes d'immersion en français dans les écoles dans l'ensemble de l'État et générer un plus grand développement économique socioculturel dans les communautés francophones. Les deux sont liés pour aider à combattre l'érosion de la langue française en Louisiane.

Les défenseurs de la langue française en Louisiane cherchent à poursuivre leurs efforts au delà des salles de classe. Selon eux, le français doit devenir utile, incontournable, appréciable, en bref, tout ce que l'on attend d'une réelle langue vivante. Pour arriver à ce but, il a fallu un revirement total du paradigme précédent pour que les nombreuses parties prenantes puissent augmenter la visibilité et l'utilité du français et aider à en faire un outil de langage intégré au futur de la Louisiane. Comme François Grin et Joseph Lo Bianco l'ont fait remarquer, la vitalité sur le long terme des langages des minorités ethniques dépend du développement de la capacité,

des opportunités et du désir des locuteurs d'une langue particulière (Grin, 1990; LoBianco & Aliani, 2010). L'effort majeur pour renverser la tendance et restaurer la langue française en Louisiane est synonyme de la résurgence de la fierté culturelle et de la stabilisation du nombre d'habitants s'exprimant en français. Une initiative puissante entreprise par le CODOFIL pour maintenir et développer le Français dans l'État concerne le programme d'immersion en français le plus développé de la nation, dans lequel on enseigne la plupart des sujets en français, de la maternelle à la classe de 4ème. Approximativement 4 000 étudiants dans neuf paroisses sont inscrits dans le programme, avec des classes typiquement enseignées par des professeurs en visite de France, de la Belgique, du Québec, et des nations africaines de langue française. Joseph Dunn, directeur du Conseil pour le développement du Français en Louisiane a récemment déclaré que l'attention a été portée sur les programmes scolaires d'immersion uniquement pendant trop longtemps:

La langue française est importante parce que c'est elle qui véhicule les différentes cultures francophones. Cependant, nous avons également besoin de l'appréhender en dehors des classes d'écoles, pour en faire un langage sur le plan social et économique (Cockerhan, July 5, 2012).

Néanmoins, les partisans du français en Louisiane mènent une bataille difficile. Les facteurs socio-économiques n'ont pas été récemment favorables à la création de nouveaux emplois pour lesquels la maîtrise du français constitue un atout majeur (appelé signe d' « opportunité » dans les travaux de Grin et LoBianco, cités ci-dessus).

Les partisans de la préservation de la langue française en Louisiane soutiennent que les connexions entre leur langue et leur héritage culturel (nourriture, musique, mode de vie) sont inséparables. La chanson du musicien cadien Zachary Richard, *Réveille*, s'est imposée comme un cri de ralliement. Zachary Richard est le fondateur d'*Action Cadienne*, une association à but non lucratif dédiée au maintien et à la promotion du français et de la culture cadienne (Cajun) en Louisiane. Voici un extrait de son manifeste :

Étant donné qu'il est impossible de concevoir une culture sans parler sa langue... Parce que notre avenir est indéniablement lié à notre passé, nous souhaitons promouvoir l'enseignement de l'histoire des Cadiens pour pouvoir assurer à chaque citoyen la connaissance de son héritage. Étant donné que notre identité est impossible à maintenir sans la compréhension de notre histoire, nous réclamons l'enseignement de l'histoire cadienne dans les écoles publiques des 22 paroisses d'une façon assurée à expliquer et à faire comprendre le passé du peuple cadien en Louisiane et à soutenir la mémoire collective de l'expérience française en Louisiane. (extrait du manifeste Action Cadienne de 1996)

Des processus bureaucratiques et des politiques en matière d'éducation ont longtemps cherché à enrayer le français de Louisiane au nom de l'américanisation. Des batailles politiques peuvent également mettre en péril ce terrain fragile comme en témoigne la décision du gouverneur Jindal (Juin 2012) de réduire le budget pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL) de 40 %. Mais ces situations difficiles sont souvent des points de ralliement pour cette communauté de francophones qui résistent aux plus féroces dissuasions (Cockerham, 2012).

Ajoutant à la diversité du français en Louisiane, la Nation amérindienne des Houmas rassemble environ 17 000 membres le long du littoral au Sud-Est de la Louisiane, ce qui constitue une autre communauté francophone spécifique de la Louisiane. Les Houmas, découverts par l'explorateur français Robert de La Salle en 1682, ont existé dans les bayous et les rivières au centre du Sud de la Louisiane longtemps avant que la Louisiane ne devienne un État et la Nouvelle-Orléans une colonie française. Ces citoyens ont vécu en tribu, de chasse, de pêche à la crevette et au crabe, d'ostréiculture et de la capture des animaux à fourrure dans les marais côtiers et les zones humides des paroisses de Saint-Bernard, Plaquemines, Jefferson, La Fourche, Terrebonne et Sainte-Marie en Louisiane bien avant l'histoire de l'Amérique que nous connaissons. Janie Luster qui siège au conseil tribal de la Nation Unie Houma, représentant le 3ème district comprenant le sud de DuLac, le sud du Grand Bayou DuLarge et la communauté de Grand Caillou a déclaré :

J'ai moi-même grandi en parlant français ; je n'avais jamais entendu un mot d'anglais avant d'être en âge d'aller à l'école. Nous appelons la langue que nous parlons à présent « la langue Houma », et il s'agit en fait de la langue française. Je repense à l'un de nos vétérans, le Révérend Roch Naquin, qui a révélé lors d'une interview vers la fin des années 90 qu'il était puni chaque fois qu'il parlait français à l'école. C'était très difficile à comprendre pour un enfant : on avait le droit de parler français à la maison sans problème, mais à l'école on était puni. Du coup, on pensait qu'il y avait quelque chose qui clochait avec cette langue (déclaration du 5 novembre 2011 à New York, lors d'une conférence sur le langage d'origine et la cohésion sociale).

Le peuple Houma a mené un sondage récent, lequel a révélé que plus de 40 % d'entre eux parlent encore le français. Il faut également noter que cette tribu amérindienne est en négociation avec les autorités éducatives de l'état de Louisiane, pour construire une école à charte bilingue et un centre culturel dans la ville d'Houma, en Louisiane.

Ré-acquisition et reconnaissance du français dans le Maine

La présence française dans le Maine remonte à 1604, avec des colonies le long du fleuve Sainte-Croix. Les complexités de l'héritage culturel français dans le Maine sont le reflet de quatre siècles de changements politiques et économiques de cet État. On y trouve encore de nos jours des communautés historiques dont la langue d'origine héritée est le français. D'ailleurs, le Gouverneur Paul LePage (élu en 2010), qui est de Lewiston, a utilisé le français lors de sa campagne. L'héritage culturel français se retrouve dans deux grands axes. Au nord de l'État, dans la vallée supérieure du fleuve Saint-Jean, y vivent les descendants des réfugiés Acadiens qui avaient été expulsés des provinces maritimes du Canada par les britanniques en 1755. La frontière entre les États-Unis et le Canada a été établie autour de cette communauté, de telle manière que l'on retrouve des francophones avec des liens familiaux des deux côtés de la frontière. Plus au sud et s'étendant vers les autres États de la Nouvelle-Angleterre, sont situées les villes traditionnelles industrielles, où les immigrés canadiens français sont venus pour travailler. Environ un million de personnes ont quitté le Québec entre 1860 et 1930 pour travailler dans des fabriques de textiles (Redonnet, et al., 2009). À cause de l'isolation géographique de ces petites villes et des liens forts avec l'église catholique, le français a survécu pendant de nombreuses années dans ces deux régions, résistant même à un puissant mouvement anti-Français d'un nativiste protestant. Les citoyens du « Petit Canada » de ces villes sont allés dans des écoles catholiques en français, leurs parents ont travaillé dans les fabriques, et ils parlaient français sur leur lieu de travail et dans les magasins locaux jusque dans les années 50 ou 60.

Les chiffres de recensement concernant les citoyens d'origine française montrent une augmentation : en 2010, 24.9 % de personnes ont indiqué aux États-Unis avoir une ascendance française ou canadienne française contre en 22.8 % en 2000 (bureau du recensement des États-Unis, 2010). D'ailleurs, l'étude du français est au coude-à-coude avec celle de l'espagnol dans le Maine. En effet, 177 écoles allant de la maternelle à la terminale y dispensent un enseignement en français, alors que 173 écoles offrent l'étude de l'espagnol. Pourtant, le français, particulièrement sa variante traditionnelle du Maine, est en voie de disparition dans cet État, vu que ceux qui le parlent couramment ont pour la plupart plus de 55 ans, et les occasions d'utiliser le français en public ne sont pas fréquentes. Dans une enquête de l'État réalisée en 2009-2010 sur les performances des écoliers ayant des compétences limitées en anglais, le français est arrivé à la quatrième place dans la liste des langues le plus généralement parlées dans le Maine, derrière le somalien, l'espagnol et l'arabe (Département de l'Éducation des États-Unis, 2010). Cet indice

de diversité, qui peut être vu comme un phénomène positif, est également signe d'une variation dans le nombre d'enfants parlant français chez eux et ayant besoin d'aide en anglais, par rapport au début du XX^{ème} siècle, lorsque le français était encore la première langue de beaucoup d'habitants au Nord-Est du Maine (Nickerson, 1970).

Comme en Louisiane, les francophones du Maine ont rencontré d'énormes difficultés pour préserver l'usage de leur langue au cours de la première partie du XX^{ème} siècle. Ce déclin de l'utilisation du français dans le Maine a connu plusieurs causes. Outre l'assimilation d'immigrants désireux de faire partie de la majorité anglophone, de nombreux francophones ont continué à garder de forts liens familiaux au Québec et ont souvent estimé leur relocation dans le Maine comme temporaire. Comme en Louisiane, des intimidations et des lois anti-français ont marginalisé la langue française, à commencer par une loi décrétée en 1919 qui a proscrit l'utilisation du Français dans les écoles et a incité à punir les enfants qui ont continué à parler français. De plus, il y a eu un mouvement très actif du Ku Klux Klan contre les francophones du Maine dans les années 20, ce qui a contribué à les traumatiser pendant plusieurs générations. Selon Julia Schulz, experte en revitalisation des langues, « Encore aujourd'hui, de nombreux francophones du Maine affirment qu'ils ne parlent pas vraiment français ou qu'ils ne le parlent pas correctement. On leur a inculqué la honte de leur accent qu'ils ne jugent pas « correct » (Schulz, communication personnelle, novembre 2011). Beaucoup de francophones essayent aujourd'hui de se débarrasser, parfois péniblement, de cette forme de trauma linguistique, qui a entaché leur volonté de parler français sur plusieurs générations, grâce aux efforts entrepris pour revitaliser la langue. Ce trauma est particulièrement bien illustré dans «Réveil» un documentaire émouvant réalisé par Ben Levine (Levine, 2003) qui expose comment les francophones de cette région ont essayé de réactiver leur français. Le documentaire montre, entre autres, plusieurs scènes choquantes. On y voit par exemple des membres du Ku Klux Klan en train de brûler des croix devant les maisons des francophones.

Plus récemment, la revitalisation du français dans le Maine a été également encouragée par la législation et a bénéficié de l'appui des organismes et des gouvernements francophones, y compris la France et le Québec. Le 6 mars 2002, le sénat de l'État a passé une résolution commune reconnaissant un jour Franco-Américain et réclamant une commémoration annuelle de « la riche histoire des Français du Maine et des États-Unis ». Au delà de l'effort commémoratif, la résolution (état du Maine, 2012 ; 2ème session de la résolution franco-américaine ; résolution de 2011, chapitre 102), qui a été éditée en français et en anglais, a convenu que les personnes

bilingues ou celles parlant couramment en français et en anglais représentent une ressource culturelle et économique pour l'État du Maine et que le tourisme culturel peut être considérablement augmenté par les centres authentiques franco-américains de l'État.

Les Franco-Américains dans le Maine ont énormément contribué à la beauté et à la qualité de cet État... Le français est la langue d'origine héritée de milliers d'habitants du Maine et l'on observe une résurgence de l'utilisation de la langue française ainsi qu'une meilleure appréciation de l'héritage franco-américain dans tout l'État; On y remarque également une recrudescence des clubs et organisations visant à promouvoir la culture et la langue française, y compris le caucus francophone du Capitole. (*Journal of the Senate of Maine*, 6 mars 2002)

Plus récemment, en 2012, l'État du Maine a passé une loi créant un groupe de travail spécial pour trouver des « moyens de promouvoir et préserver l'héritage franco-américain partagé par un grand nombre de citoyens du Maine » (125ème législature). Ce groupe de travail est composé de 12 personnes ; quatre d'entre elles sont appointées par le Président du Sénat, quatre le sont par le Président de la Chambre des représentants américaine, et quatre par le Gouverneur. Plusieurs sénateurs et représentants d'État en font partie.

Construire la nouvelle Génération : l'initiative du French Heritage Language Program

En plus des francophones du Maine et de la Louisiane, des centaines de milliers d'autres personnes s'exprimant en français sont dispersées dans l'ensemble des États-Unis à travers les populations immigrées d'Haïti, d'Afrique de l'Ouest, du Canada, et d'Europe. Pour bon nombre d'entre elles, particulièrement les nouveaux immigrés et les familles de statut socio-économique bas, maintenir un accès à l'instruction en français est un véritable défi. À l'automne 2005, le French Heritage Language Program (FHLP), un programme adapté aux élèves francophones, a été créé grâce à un partenariat entre les écoles publiques et privées à New York pour offrir un enrichissement linguistique et culturel aux immigrants francophones récents, tout en facilitant également l'apprentissage de l'anglais. Ce programme est actuellement offert à New York, en Floride, dans le Maine et à Boston.

À New York, le FHLP concerne actuellement 300 élèves dans les écoles de niveau élémentaire, collège ou lycée et dans plusieurs centres communautaires. Le programme a servi des centaines d'étudiants dans les centres communautaires et les écoles appartenant au réseau Internationals Network for Public School (INPS), réseau international des écoles publiques qui aide uniquement les nouveaux immigrants qui ont besoin d'apprendre l'anglais. Certains

étudiants de l'INPS sont des réfugiés des pays africains, tels que la République démocratique du Congo, la Guinée et la Côte d'Ivoire, dont l'éducation a été interrompue par la guerre. Ces étudiants tâchent d'acquérir des qualifications d'instruction de base dans leurs langues d'origine héritées aussi bien qu'en français, ce qui, selon le personnel enseignant des lycées, facilitera leur étude de l'anglais.

Un sondage réalisé en 2005 sur les élèves et le personnel de ces lycées a fait la lumière sur l'importance de ces programmes pour les étudiants. De nombreux élèves avaient l'impression de « perdre » leur français ou avaient du mal à acquérir les compétences linguistiques nécessaires pour réussir dans un environnement francophone. Ces élèves avaient exprimé pour la plupart, le désir de retourner un jour dans leur pays. Tous espéraient poursuivre leurs études après le lycée (transcription de la rencontre du 10 avril 2005 avec les élèves du lycée Manhattan International School à New York). Un bon niveau en français peut en effet être un atout majeur pour les étudiants qui souhaitent continuer leurs études au Québec, en France, ou dans leurs pays francophones d'origine, comme le Sénégal, le Mali, ou Haïti. Le lycée était conscient que les élèves devaient avant tout maîtriser leur langue d'origine comme le créole, le bambara, le wolof, le kikongo, le lingala ou le français, pour ensuite réussir à apprendre l'anglais.

Un partenariat avec la Miami Haitian Cultural Arts Alliance a mené à la création d'un programme French Heritage à Miami en Floride. Ce nouveau programme FHLP a également reçu l'aide et le soutien de la ville de Miami, du centre culturel Little Haiti et Consulat Général de France à Miami. Le 27 février 2010, la première classe a été inaugurée au centre culturel Little Haiti en présence de plusieurs dignitaires. Dix-huit élèves entre 8 et 10 ans se sont inscrits dans cette classe pour apprendre ou perfectionner leur français et explorer la culture haïtienne. Tandis que des milliers d'enfants haïtiens ont cherché refuge à Miami après le tremblement de terre qui a frappé leur pays en janvier 2010, la demande d'éducation en français s'est soudainement accrue dans cette région. Par conséquent, le FHLP a augmenté sa capacité à proposer de nouvelles classes à cette population. Ces efforts supplémentaires se sont concentrés initialement sur la ville de Miami qui héberge une considérable diaspora haïtienne, puis se sont étendus sur d'autres villes à forte concentration d'Haïtiens, comme Washington DC, New York et Boston. Au fur et à mesure que les écoles publiques ont accueilli de plus en plus d'étudiants haïtiens, le programme a commencé à offrir des classes en français adaptées à la culture haïtienne dans ces mêmes écoles publiques. Ces classes ont été prévues pour réconforter les étudiants et pour les aider à maintenir une forte connexion avec leur langue et culture d'origine pendant leur séjour aux États-Unis.

Dans le Maine, la création de programmes FHLP pour les enfants des écoles élémentaires à Lewiston et Augusta a suscité un intérêt colossal au sein de la communauté franco-américaine. Grâce au succès du projet-pilote en français « Le Soleil », établi en 2011 dans deux écoles d'Augusta, the FHLP s'est joint à l'Université du Maine d'Augusta, le centre de l'héritage franco-américain à Lewiston et le *Centre de la Francophonie des Amériques* pour lancer un programme innovant pour les francophones dans trois écoles d'Augusta et d'Auburn. Le FHLP du Maine se fonde sur un programme d'études spécifiquement conçu pour répondre aux besoins de sa communauté franco-américaine et vise à combler le fossé entre les générations en offrant aux plus jeunes l'opportunité de découvrir, de préserver et de transmettre leur héritage culturel et linguistique. Ce programme est destiné à tous les enfants et cherche également à promouvoir la diversité des cultures françaises et francophones. À un moment où la demande de l'instruction en français est élevée, le programme espère que ses efforts serviront de modèle à d'autres villes dans le Maine et la Nouvelle Angleterre.

Conclusion

Tout au long de l'histoire très controversée de l'apprentissage d'une langue étrangère, du bilinguisme et de la préservation de la langue d'origine aux États-Unis, la langue française a longtemps joui d'un statut privilégié et continue d'être la deuxième langue étrangère la plus couramment étudiée dans les écoles et universités (Bureau de recensement des États-Unis, 2012). Comme nous l'avons toutefois indiqué, l'accès à ces classes est souvent difficile pour les francophones d'origine. Des initiatives comme les programmes CODOFIL et FHLP représentent deux bons exemples sur la manière dont les francophones peuvent assurer le futur de leur communauté d'origine. Par ailleurs, notons que ces efforts ont été soutenus non seulement par la France et le Canada, mais également par d'autres pays et organisations francophones.

Favoriser l'apprentissage d'une langue d'origine héritée n'apporte que des avantages aux étudiants. Ce principe a été particulièrement bien illustré au sein des communautés francophones de Boston, Washington DC, San Francisco et New York, où des parents de milieux très différents sont devenus les bâtisseurs d'opportunités éducatives en français pour leurs enfants. À New York, ces parents d'élèves incluent des expatriés européens et canadiens à Manhattan et dans la partie Ouest de Brooklyn, des Africains de l'Ouest à Harlem et dans le Bronx, des Haïtiens dans l'Est du Queens et de Brooklyn et des Nord-africains dans l'Ouest du Queens. C'est grâce à cette diversité ethnique et socioculturelle de la communauté francophone de New

York que la langue française y occupe une place unique (Ross & Jaumont, 2012). En outre, la collaboration entre de multiples partenaires au profil socio-économique, racial ou ethnique varié, des agences gouvernementales aux associations de parents, a motivé cette transformation concernant l'éducation adaptée aux francophones. Les associations de parents ont particulièrement aidé à la promotion de programmes bilingues et de cours de soutien, en suscitant l'intérêt de la communauté au sens large et en trouvant les aides gouvernementales nécessaires à l'aboutissement de programmes innovants dans les écoles publiques. Ainsi, les efforts combinés de partenaires multiples ont aidé à mettre en œuvre toute une gamme d'opportunités pour les francophones de New York et d'ailleurs.

Afin de créer et développer des opportunités linguistiques qui renforceront les communautés, les programmes français bilingues et ceux dits French Heritage dans les centres urbains et dans les secteurs traditionnellement francophones comme le Maine et la Louisiane ont exigé un solide partenariat tripartite : un engagement fort des écoles, des professeurs qualifiés qui comprennent les besoins des élèves qui parlent une langue étrangère et une participation incessante des parents à tous les niveaux. Ainsi, de la collaboration de divers associés gouvernementaux et non gouvernementaux a émergé un paysage riche d'opportunités pour les francophones d'origine aux États-Unis. Des initiatives ont réussi à atteindre leurs objectifs grâce à la volonté de différentes communautés de travailler ensemble. C'est le fruit de partenaires multiples venant d'organisations locales, nationales et internationales, de fondations privées, de groupes de parents et de représentants officiels de l'éducation.

Appendice

Liste des États membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie :

56 États et gouvernements membres de l'OIF : Albanie, Andorre, Arménie Belgique, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Canada Nouveau Brunswick, Canada Québec, Cap-Vert, Centrafrique, Chypre, Communauté française de Belgique, Comores, Congo, Congo RD, Côte d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Égypte, France, Gabon, Ghana, Grèce, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Laos, Liban, Luxembourg, Macédoine, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Moldavie, Monaco,

- Niger, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Vietnam.
- 19 États observateurs de l'OIF: Autriche, Bosnie Herzégovine, Croatie, Émirats arabes unis, Estonie, Géorgie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Monténégro, Mozambique, Pologne, République dominicaine, République tchèque, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Thaïlande, Ukraine.

Références

- Bosman, J. (22 août 2007). French gains foothold on New York City's dual-language map. New York Times.
- Cockerham, S. (5 juillet 2012). *In Cajun land, a reveille to French heritage. McClatchy Newspapers*.
- Diouf, A. (1^{er} février 2012). Partout, un désir de français. Jol Press.
- García, O. (2009). *Bilingual education in the 21st century: A global perspective*. United Kingdom: Wiley-Blackwell.
- Grin, F. (1990). The economic approach to minority languages. *Journal of Multilingual and Multicultural Development.* 11, 153-173.
- Lafayette Convention & Visitors Commission (2012). Essentials.
- Levine, B. (2003). Waking up French (Réveil): The repression and renaissance of the French of New England.
- Lo Bianco, J., & Aliani, R. (2010). Language learning from the inside: Learners' voices and public policy ambitions. Clevedon, Avon. UK: Multilingual Matters
- Mahaffie, C. (1995). Land of discord always: Acadia from its beginnings to the expulsion of its people, 1604-1755. CITY, STATE: Down East Books

- Nickerson, K. (1970). 150 years of education in Maine. Sesqui-Centennial (1820-1970) history of Maine's educational system and the growth and development of the Maine State Department of Education. Augusta, ME: State of Maine Department of Education.
- Redonnet, J-C., St. Onge, R., St. Onge, S., & Nielsen, J. (2009). *Héritages Francophones :*Enquêtes interculturelles. New Haven, CT: Yale University Press.
- Richard Zachary. Réveille
- Rhodes, N.C., & Pufahl, I. (2010). Foreign language teaching in U.S. Schools: Results of a national survey. Washington, DC: Center for Applied Linguistics.
- Ross J., & Jaumont, F. (2012). Building bilingual communities: New York's French bilingual revolution. In O. Garcia, Z. Zakharia Z., & G. Bahar Otcu (Eds.). Bilingual community education and multilingualism (pp. 232-246). New York: Multilingual Matters.
- Schulz, J. (2012). <u>Innovative approaches for preventing and reversing heritage language decline</u> and loss.
- State of Maine. (6 mars 2002). *Legislative Records*. Journal of the Senate.
- State of Maine (2012). 2nd Session Franco-American resolve. Resolve 2011 Chapter 102.
- U.S. Census Bureau. (2010). Language use in the United States. American Community Survey Reports.
- U.S. Census Bureau. (2012). Statistical abstract of the United States. Higher Education

 Enrollment in Languages Other Than English: 1970 to 2009.
- U.S. Department of Education. (2010). <u>Consolidated state performance report for state formula</u>

 grant programs under the Elementary and Secondary Education Act as amended by the

 No Child Left Behind Act of 2001. Reporting School Year 2009-2010. Maine.
- Valdman, A. (2010). French in the USA. In K. Potowski (Ed.), Language diversity in the USA (pp. 110-127). Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Zéphir, F. (2004). *The Haitian Americans*. Westport, CT: Greenwood Press.

Pour contacter les auteurs :

Jane Ross: jane.ross@nyu.edu
Fabrice Jaumont: fabrice.jaumont@nyu.edu
NYU Steinhardt – International Education
246 Greene Street, Suite 300, New York, NY 10003

USA